



GALARGUES - HÉRAULT

La montée de la Pène 2015

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2015

12,1 km : départ à 10 h



Organisée par l'Association
Animation Sportive et Culturelle Galarguaise
avec la participation de **HÉRAULT SPORT**
et de la **MAIRIE DE GALARGUES**



COMITÉ DE L'HÉRAULT

**UN DON SERA FAIT AU COMITÉ DE L'HÉRAULT
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Tarif : 11,00 €

ANIMATION : Philippe PANETTA

Résultats informatisés par ATS avec puce électronique
Présence des cibistes du Caras - Présence médicale

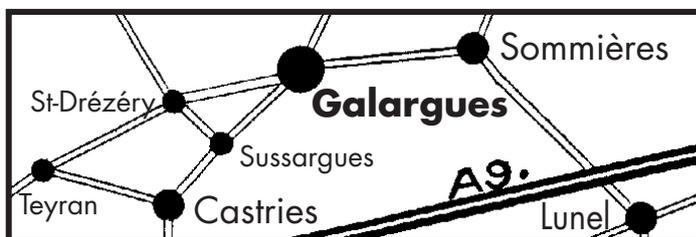
Bouteilles de vin
Cuvée
"La Colline de la Pène"
remises
à tous les coureurs



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ASCG - Claude GAYRAUD - 15 rue Louis Tribble - 34130 SAINT-AUNÈS
ats-sport.com
ou claud.gayraud0651@orange.fr

Pour venir à Galargues,
dans L'HÉRAULT ➔



RÈGLEMENT

La Pène 2015

INSCRIPTION

Course à allure libre ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de la catégorie cadets.

Les catégories d'âge seront impérativement respectées.

Il n'y aura pas d'inscription pour les handisports en fauteuil roulant (chemins non adaptés).

Les inscriptions seront reçues par courrier, mail ou sur ats-sport.com.

Les frais d'inscription sont fixés à 11 € par coureur. Les inscriptions seront prises jusqu'à 10 minutes avant le départ de la course.

L'accueil et la remise des dossards s'effectueront à partir de 8 heures au foyer municipal.

PARCOURS ET RAVITAILLEMENT

12,1 kilomètres empruntant des chemins communaux bitumés ou en terre au milieu des vignes et des oliviers.

Départ et arrivée dans le village, ouverture du parcours avec HÉRAULT SPORT. Fermeture par le CCF de Galargues.

Ravitaillements Leclerc Saint-Aunès au km 5, au km 9 et à l'arrivée.

RÉCOMPENSES

A partir du km 3, la montée de la Pène, difficile sur environ 1 000 mètres, permettra d'atteindre le passage au sommet situé au km 5. Les 5 premiers hommes et femmes qui passeront au sommet seront récompensés par des primes à la seule condition de terminer le parcours et de se situer parmi les 8 premiers hommes ou femmes à l'arrivée.

La répartition sera la suivante : 1^{er} : 130 € ; 2^e : 90 € ; 3^e : 70 € ; 4^e : 50 € ; 5^e : 30 €.

Récompenses hommes et femmes aux 5 premiers du classement scratch.

Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie FFA. Bouquets de fleurs aux premières féminines. Tirage au sort coureurs présents.

Primes au record : masculin : 40'02 en 2003 par Cyril Comminges.

féminin : 48'06 en 2002 par Nadia Ouaziz-Colombero.

RESPONSABILITÉ

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité quant aux vols et accidents se produisant dans le cadre de la course. Conformément à l'article 6 de la loi 99-223 du 23 mars 1999, les concurrents devront présenter soit leur licence, soit un certificat médical datant de moins d'un an ou une copie certifiée conforme par un organisme habilité.

La participation à la course implique la connaissance parfaite et l'acceptation du présent règlement.

L'ASCG se réserve le droit d'interpréter le règlement et de faire connaître les modifications apportées avant le départ de la course.

PRÉSENCE MÉDICALE

1 ambulance UNASS, 2 médecins et plusieurs secouristes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

La montée de la Pène 2015

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2015

Départ à 10 h - 12,1 kilomètres

NOM : Prénom :

Année de naissance : Sexe : M F

Adresse :

Ville : Code Postal :

N° Licence ou CM :

Pour les **mineurs**, l'autorisation parentale est **OBLIGATOIRE**.

Je soussigné(e) autorise mon fils, ma fille à participer à cette épreuve.

Fait à Galargues, le 20 décembre 2015

SIGNATURE

NE PAS OUBLIER LE CERTIFICAT MÉDICAL.

Par correspondance, ci-joint un chèque de 11 € à l'ordre de **l'ASCG chez C. GAYRAUD, 15 rue Louis Tribie, 34130 SAINT-AUNÈS.**

Les concurrents sont réputés avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.

Le 20 décembre 2015

SIGNATURE